

Procès-verbal n°3

SAISON 2023/2024

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 16/10/2023

Réunion du mardi 2 octobre 2023 – en visio conférence

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale Adjointe Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		MICHEL Claude PILARD Olivier	Trésorier Vice-Président
<u>Assiste</u> :	Monsieur	MOLINARIO Yves	Pdt de la Commission Sportive
<u>Excusés</u> :	Messieurs	KHEMIRI-LEVY Karim PRIGENT Arnauld	Vice-Président Vice-Président

Ouverture de séance à 20H30

1) PARIS BEACH PRO TOUR (PBPT)

Le PBPT a été le prétexte d'une signature importante avec la Région IDF et la Fédération en vue de l'AG fédérale 2024 qui se passera dans leurs murs, d'une participation financière importante de la Région au PBPT (250K€) et à l'achat du nouveau siège fédéral de Créteil (700K€).

Moment de convivialité apprécié par P. KARAM qui a pu effectuer cette signature sur le plateau d'évolution entouré des joueuses et joueurs de l'EDF.

Ce fut aussi l'occasion d'une signature entre la FFVolley, la Ligue, le Comité 92 et la ville de Clichy la Garenne qui accueillera les EDF indoor aux JO, en vue de former leurs assistants territoriaux au VB.

Les Directions UNSS des 3 Académies ont aussi été invitées. C'est une manière de garder le lien tant qu'on n'a pas remplacé le poste d'ADD Scolaire.

Ces moments de partage ont été appréciés par l'ensemble des invités sur les box IDF (clubs, élus, mairies concernées par le Beach etc).

Il faudrait arriver à sortir un document pour aider les mairies intéressées pour monter des terrains de Beach, avec budgets, croquis, normes, photos... Ca peut être très facilitant.

Il semble que RNK aurait pu mieux communiquer sur les ventes de tickets. Pourtant les coordonnées de l'UNSS et de la FFSU leur avaient été données dès le mois de mai. Pour une 2nde édition ça aurait pu être bien plus rempli sur les journées de jeudi/vendredi. C'est dommage car certaines AS ont pu y aller pour 5€/élève. Certains clubs ont eu des places peu chères via la FFT qui a des accords particuliers.

O. PILARD propose un debrief avec Marine de RNK. Il faut voir que l'an prochain ce sera la plus grosse organisation d'après JO.

Notre village a super bien marché, les animations ont drainé du monde. Les photos dans le cadre ont fait un tabac ! Merci aux salariées de la Ligue qui ont assuré notre présence et à tous les bénévoles !

2) CA FEDERAL

2.1 Volleyades

Nous aurons pour 2024 3 places en M12F 4 places en M13M (St Jean de Bray Ligue du centre) et 4 places en M14F/M15M (Angers ligue PDL). Suppression des Volleyades M18. Il a été confié à la Commission Développement de faire de nouvelles propositions. Peut-être du 4x4 mixte pour un regroupement en Nouvelle Aquitaine. A voir quelles CDS peuvent piloter cette nouvelle offre.

2.2 Réorganisations fédérales

- création d'une Commission des Organisations (12 membres) sur laquelle figurent plusieurs administrateurs IDF (JP. ALORO, A. PRIGENT, V. VAURETTE, D. VIALA).
- création d'une Commission des Equipements qui aura pour tâche de suivre les projets et de promouvoir les salles 4 terrains, les installations de Beach, plus les salles à bas coûts.
- l'AG fédérale du 28/10 verra la disparition des représentants territoriaux. La possibilité d'un Bureau restreint en cas d'urgence. Au Conseil d'Administration siègeront des collèges représentant les sportifs de HN, les arbitres, les entraîneurs.
- renaissance du Conseil des Ligues dont 2 membres siègeront également au CA.

2.3 AG 2024 en IDF

Il a bien été indiqué que la Ligue investira des fonds propres sur cette organisation. Apparemment il y aura une possibilité de réduire significativement le budget Transport.

Il faut dès ce soir nous positionner sur les réservations d'hébergement car l'un des hôtels quitte le groupe Accor dès le 3/10 et nous devons reprendre les négociations à zéro avec peu de chances d'obtenir les mêmes prix. 120 chambres pour l'instant réservées (90 sur un hôtel, 30 sur un autre). Le Bureau valide ces réservations.

C. SIBILLA doit finaliser pour la croisière sur la Seine (entre 110 et 120€/personne). Nous devons réfléchir en fonction du quota qui nous sera accordé, aux personnes que nous souhaitons inviter à ce dîner de gala (élu, personnel, invités particuliers...). Avec ou sans conjoint etc. Trois repas sont à prévoir au final à compter du vendredi soir jusqu'au samedi soir.

2.4 Divers

- La Commission Mixte a été saisie sur le port de signes religieux en compétition : elle a posé le choix à opérer par la FFVolley, soit tolérance avec risque, soit application stricte avec risque. La décision finale à valider en AG verra une application stricte lors des rencontres.
- La Fédération a acheté son nouveau siège (4,326 millions d'€) sur Créteil non loin de la Maison du HB. La surface est 3 fois plus grande que l'actuelle. On ne sait pas encore si la LNV s'y installera également. La Ligue avec l'accroissement du nombre de ses salariés connaît elle aussi un problème d'espace et devra ou réaménager les locaux ou songer à déménager.
- Chaque département aura sa Fan Zone durant les JO.

3) BILANS FINANCIERS DU PSF

La Ligue va devoir rendre son avis sur les bilans financiers PSF 2022 des clubs et Comités. Date butoir le 15/10 pour remettre la copie. Les dossiers seront dispatchés entre les 4 membres de la Commission. Quelques soucis d'ergonomie du site sur lequel on ne peut travailler à plusieurs.

4) POINTS DE RH

4.1 Il s'agit de réorienter les tâches de F. MESSAOUD en soutien à la Sportive afin de soulager T. BOUGHERBAL. Du fait de l'accroissement des licences et donc des engagements, Tarek a vu sa charge de travail augmenter très significativement ces 3 dernières années. Hormis quelques suivis et bilans sur le Beach, il sera profité du creux de la saison Beach pour lui apporter cette aide indispensable. Ce sera aussi pour Fatima l'occasion de parfaire ses connaissances en matière d'organisation sportive. Sa disponibilité ne durera que jusque fin février mais alors, J. AMIET et L. PAYET pourront prendre le relais.

Ces soucis soulèvent des questions de gestion sportive et imposent de réfléchir à la façon de faire avec toutes les nouvelles donnes (demandes de plusieurs équipes jeunes en qualification, laxisme sur les enregistrements de résultats etc).

4.2 T. BOUGHERBAL devient Responsable de l'Organisation des Compétitions et change de catégorie CCNS. Une revalorisation de son salaire est également actée à partir de septembre. Y. MOLINARIO l'en informera.

4.3 Absences de M. VAUTIER pris sur sa formation DEJEPS. Là aussi à terme, cela va poser de gros soucis sur l'organisation des CRE. Il faudrait trouver des solutions pour pallier.

4.3 Arrivée de K. LEMAINTEC, CTS en formation, qui quand il ne sera pas en cours, s'attellera à travailler la détection en IDF, en travaillant avec l'ETR, les territoires, l'UNSS. Ca passerait aussi par une valorisation des clubs formateurs et un travail sur la formation (plans individuels, coach clinics etc).

4.4 Prise de poste de L. DELACOURT. Encore quelques points à préciser sur ses horaires aux Pôles.

4.5 Recherche d'un ADD Scolaire en remplacement de L. LE MARREC. Aucun CV satisfaisant reçu à la Ligue via nos réseaux. J. HOUDAYER a transmis un certain nombre de CV de personnes habitant toutes en province. Trois sont retenues pour être contactées en vue d'un entretien visio

5) DIVERS

5.1 Informatique : il est demandé à V. VAURETTE que la Ligue ait un hébergeur propre et facturant à la Ligue.

Il doit aussi prendre rendez-vous avec S. DELAMARE à son retour pour une formation sur les créations et modifications d'adresses courriel.

5.2 Indemnisation des bénévoles : certains bénévoles pour la Ligue méritent d'être valorisés. Mais une harmonisation est nécessaire à laquelle un groupe de travail devrait s'atteler.

5.3 Formation FDME sous autorité de la CRA. Pour les Comités qui souhaitent organiser cette formation, leurs formateurs seront validés par la CRA. Les stagiaires devront s'inscrire via HelloAsso (géré par la CRA) et le coût de formation est celui de la Ligue, voté en AG à 23€. La Ligue rétrocèdera ces sommes aux Comités organisateurs.

5.4 Webinaire « Pour le respect dans nos gymnases » samedi matin 14 octobre, à destination des entraîneurs, capitaines prioritairement. Pris en charge par des membres de la Commission Discipline et de la Commission Régionale d'Arbitrage. S'assurer de l'envoi des informations et faire des relances.

Prochain BE le 13 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale
Secrétaire de séance

